

Déclaration de décès

WTW GROUPE SUD

ADP Secteur Public
TSA 60300
69303 LYON CEDEX 07
Tél. : 05.56.00.90.80 Fax : 05.56.00.90.81



ATTENTION : TOUTES LES DONNEES SONT OBLIGATOIRES

EMPLOYEUR

Nom de la Collectivité ou de l'Etablissement :

Adresse :

CP : Ville :

Police N° :

AGENT

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance : / / Nombre d'enfants à charge :

DECES

Date : / /

Cause du décès : ☐ Acte de dévouement ☐ Accident de travail ☐ Autres causes

LISTE DES AYANTS DROIT

Code parenté	Nom	Prénom	Date de naissance

Code parenté :

1. Conjoint
2. Enfant à charge
3. Ascendant à charge

MONTANT DU CAPITAL DECES

☐ Agent titulaire avant l'âge légal de départ à la retraite ☐ Agent titulaire après l'âge légal de départ à la retraite ☐ Agent stagiaire

Décès Autres Causes :

Montant Forfaitaire : Majoration enfant à charge : Total :

Décès suite Accident de travail ou acte de dévouement :

Traitement indiciaire brut : Majoration enfant à charge : Total :

ATTESTATION DE LA COLLECTIVITE

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction) :

Atteste que seuls les ayants droit, nommément désignés ci-dessus, peuvent prétendre au bénéfice du capital décès.

Fait à : Le : / /

Pour valoir ce que de droit

Signature et cachet de la Collectivité :

Ne tardez pas à nous adresser ce document afin d'éviter un rejet dû à une déclaration tardive

Willis Towers Watson France

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637

Siège social : 33/34 quai de Dion-Bouton - 92 800 Puteaux Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9

Déclaration de décès

Année de naissance de l'agent décédé	Age légal de départ à la retraite	Age limite pour départ à la retraite
Avant le 1 ^{er} juillet 1951	60 ans	65 ans
Entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois	65 ans et 4 mois
En 1952	60 ans et 9 mois	65 ans et 9 mois
En 1953	61 ans et 2 mois	66 ans et 2 mois
En 1954	61 ans et 7 mois	66 ans et 7 mois
A compter du 1 ^{er} janvier 1955	62 ans	67 ans

Selon la réglementation actuelle – mai 2016

CALCUL CAPITAL DECES AGENTS CNRACL

Applicable pour les décès survenus avant le 06/11/2015	Montant du capital décès autres causes	Si décès faisant suite à AS / Maladie imputable au service / MP	Si décès faisant suite à acte de dévouement ou attentat
Agent titulaire n'ayant pas atteint l'âge légal de départ à la retraite	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge + Participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent titulaire ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite et agent stagiaire	3 X TIB mensuel	3 X TIB mensuel + Participation possible aux frais funéraires	3 X TIB mensuel <i>A verser durant 3 ans</i>

Applicable pour les décès survenus à compter du 06/11/2015	Montant du capital décès autres causes	Si décès faisant suite à AS / Maladie imputable au service / MP	Si décès faisant suite à acte de dévouement ou attentat
Agent titulaire n'ayant pas atteint l'âge légal de départ à la retraite	4 X Montant forfaitaire * + Majoration pour enfant à charge	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge + participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent titulaire ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite	Montant forfaitaire *	12 X TIB Mensuel + Participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent stagiaire	Montant forfaitaire *	Montant forfaitaire * + Participation possible aux frais funéraires	Montant forfaitaire * <i>A verser durant 3 ans</i>

*Montant forfaitaire à l'article D.361-1 du code de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du décès du fonctionnaire

Willis Towers Watson France

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 R.C.S Nanterre. N° FR 61311248637

Siège social : 33/34 quai de Dion-Bouton - 92 800 Puteaux Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <https://www.wtwco.com/fr-FR/>

Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

Willis Towers Watson France est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9